

PROGRAMME DE LA MIS PENDANT

LES VACANCES D'AVRIL !

CENTRE DE LOISIRS JEAN JAURES 2,

ACCUEIL DES ENFANTS DE 06 à 11 ANS

Le fonctionnement de l'accueil :

Le centre de loisirs est géré par le secteur enfance jeunesse de la MIS.

L'accueil est ouvert à tous les enfants entre 06 à 11 ans qui souhaitent faire parti de l'aventure MIS ! La seule condition requise : Aimer s'amuser !

Le programme d'activité du centre est basé sur des animations éducatives, et non de consommation. Notre devise : Apprendre en s'amusant !

Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder aux services de la MIS, les participations tarifaires sont calculées en fonction du Quotient Familial de la famille.

Il s'agit donc d'une participation représentant 1% du Quotient Familial par jour en centre (2,5 % si c'est pour un séjour).

Vous pouvez inscrire vos enfants dès maintenant !

Cloture des inscriptions : 31 Mars 2017.

Voiçi les papiers qui vous seront demandés :

- Photocopie du feuillet vaccination du carnet de santé
- Attestation CAF ou dernier avis d'imposition si pas de CAF
- Attestation d'assurance

Pour une inscription ou un complément d'information, rendez-vous au service jeunesse de la MIS, au bureau de Lisa !